

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2012

Révision: 16.11.2012

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit : EMFIPARQUET PRO PLUS**
- **Code du produit:** 75037U
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Secteur d'utilisation**
 SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
 SU3 Utilisations industrielles : utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
- **Catégorie du produit** PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité
- **Catégorie du procédé**
 PROC4 Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
 ERC5 Utilisation industrielle entraînant l'inclusion sur ou dans une matrice
- **Emploi de la substance / de la préparation : Colle**
- **Nota**
 Puisque ce produit n'est pas classé dangereux, il peut être utilisé d'autres façons que celles mentionnées ci-dessus. Toutes les utilisations du produit doivent être cohérentes avec les conseils de sécurité fournis dans cette fiche de données de sécurité.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
 EMFI S.A.S.
 3 RUE ETTORE BUGATTI
 BP 40030
 67501 HAGUENAU CEDEX
 Téléphone : 03 88 90 60 00
 Télécopieur: 03 88 73 48 38
 Site internet : <http://www.emfi.com>
- **Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité :** acollet@mmm.com
- **Service chargé des renseignements :** laboratoire
- **Numéro d'appel d'urgence:** ORFILA : 01 45 42 59 59

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Système de classification:**
 La classification correspond aux listes UE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
 Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage suivant les directives de l'Union Européenne ou d'autres sources dont nous avons connaissance.
 Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
- **Identification particulière de certaines préparations:**
 Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

FR

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2012

Révision: 16.11.2012

Nom du produit : EMFIPARQUET PRO PLUS

(suite de la page 1)

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique:** Mélanges

· **Description :** mastic

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 1317-65-3 EINECS: 215-279-6	carbonate de calcium substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	50-80%
CAS: 64742-55-8 EINECS: 265-158-7 Reg.nr.: 01-2119487077-29	distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités ⚠ Asp. Tox. 1, H304	2-5%
CAS: 1305-78-8 EINECS: 215-138-9 Reg.nr.: 01-2119475325-36	oxyde de calcium ☠ Xi R38-41 ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Skin Irrit. 2, H315	< 2,5%
CAS: 82985-35-1	bis-(triméthoxysilylpropyl)amine ☠ Xi R38-41; ☠ N R51/53 ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315	< 1%
CAS: 52829-07-9 EINECS: 258-207-9 Reg.nr.: 01-2119537297-32	bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridyl)sébaçate ☠ Xi R36; ☠ N R51/53 ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Eye Irrit. 2, H319	< 1%

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Indications générales :** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **après inhalation :** En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

· **après contact avec la peau :**

Laver à l'eau et au savon.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **après ingestion :** Consulter immédiatement un médecin.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation de gaz toxiques en cas d'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de protection respiratoire.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2012

Révision: 16.11.2012

Nom du produit : EMFIPARQUET PRO PLUS

(suite de la page 2)

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation ; ne pas fumer.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :** Non nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**
Stocker au frais.
Stocker à sec.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Sans autre indication, voir point 7.

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

1317-65-3 carbonate de calcium

VME	10 mg/m ³
-----	----------------------

- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire :** Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains :**
Gants en tissu épais
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2012

Révision: 16.11.2012

Nom du produit : EMFIPARQUET PRO PLUS

(suite de la page 3)

9 Propriétés physiques et chimiques

- Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales.

- Aspect:

Forme : pâteux

Couleur : beige

· Odeur : légère

- Modification d'état

Point de fusion : non déterminé

Point d'ébullition : > 250 °C

· Point d'éclair : > 100 °C

· Auto-inflammation : Le produit ne s'enflamme pas spontanément à température ambiante.

· Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

- Limites d'explosion :

inférieure : 0,7 Vol %

· Densité à 20 °C: 1,7

- Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau : non ou peu miscible

- Viscosité :

dynamique : Non applicable.

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- Réactivité

- Stabilité chimique

- Décomposition thermique / conditions à éviter :

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Produits de décomposition dangereux:

Dégagement de traces de méthanol en cas d'action exercée par l'humidité.

11 Informations toxicologiques

- Informations sur les effets toxicologiques

- Toxicité aiguë :

- Effet primaire d'irritation :

· de la peau : Irritation légère possible

· des yeux : Irritation légère

12 Informations écologiques

- Toxicité

· Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Comportement dans des compartiments de l'environnement :

· Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2012

Révision: 16.11.2012

Nom du produit : EMFIPARQUET PRO PLUS

(suite de la page 4)

- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales :** Catégorie de pollution des eaux: 1(D) (Classification propre) : peu polluant
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :** Installation d'incinération homologuée ou décharge contrôlée.
- **Code déchet :** 08 04 09*
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

14 Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · No ONU | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | néant |
| · Nom d'expédition des Nations unies | |
| · ADR, ADN, IMDG | néant |
| · IATA | Not regulated |
| · Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · Dangers pour l'environnement: | |
| · Polluant marin : | Non |
| · Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Non applicable. |

15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Prescriptions nationales :**
- **EMICODE EC 1 Plus R**
- **Décret français n°2011-321** Classe A+
- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

-FR-

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.11.2012

Révision: 16.11.2012

Nom du produit : EMFIPARQUET PRO PLUS

(suite de la page 5)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Cette fiche est notamment conforme à la directive européenne 1999/45/CE et à ses amendements ; elle est rédigée selon l'annexe I du règlement (UE) 453/2010

· Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R36 Irritant pour les yeux.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· **Service établissant la fiche technique :** Laboratoire

· **Contact :** cf. § 1

· **Révision :**

Un astérisque en marge d'un paragraphe signifie que celui-ci a été modifié par rapport à la version précédente.

FR